# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

# « SAMSAH LA PLANESIE »

**APAJH DU TARN**
**SIEGE SOCIAL 46 RUE SERE DE RIVIERES 81000 ALBI**

| Identification de la structure | |
|---|---|
| **Nom de la structure** | SAMSAH La Planésié |
| **Adresse de la structure** | 175 chemin de Villegagne<br>81100 Castres |
| **Coordonnées téléphoniques** | 05.63.72.68.00 |
| **Adresse électronique** | samsah@apajh81.org |
| **Nom du directeur** | Mr Uvaldo POLVOREDA |
| **Type de structure** | SAMSAH |
| **Capacité et modalités d'accueil** | **20 places** réparties comme suit :<br>7 places « tout type de déficience »<br>8 places « troubles psychique »<br>5 places « trouble du spectre autistique » |
| **Numéro FINESS** | 81 000 88 88 |
| **Date de création** | 01 septembre 2010 |
| **Nature et date du dernier arrêté d'autorisation** | Arrêté du 03/08/2022 portant modification de l'autorisation par transformation de places de SAVS en SAMSAH |
| **Organisme gestionnaire** | APAJH du Tarn |

# 1- Les besoins des personnes accompagnées

- Durant l'année 2023, nous avons réalisé **7097 journées**, le prévisionnel étant de 5460 journées (soit 1637 journées de plus).
- Le service est ouvert **5 jours et demi par semaine** du lundi au samedi.
- Le planning d'interventions à domicile est également réalisé hebdomadairement en fonction de l'actualité des personnes accompagnées.
- Le service intervient dans un rayon de 30 kms : **En lien avec les besoins médicaux des personnes, les accompagnements peuvent s'étendre aux départements limitrophes.**

## LA CAPACITE D'ACCUEIL

- **27 personnes ont été accompagnées sur l'année** : 9 admissions ont eu lieu, 2 personnes accompagnées ont été orientées vers un SAVS, 3 personnes ont été orientées vers des établissements pour personnes vieillissantes.
- **Nombre de personnes sur liste d'attente** : 7 personnes au 31/12/23.
- **Pré admission** : 19 rencontres en 2023.

## PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES A DOMICILE

Les personnes accompagnées présentent majoritairement des troubles psychiques ainsi qu'un trouble de la déficience associé.
Leur autonomie ne leur permet pas d'assumer seul la gestion de leur suivi médical en milieu ouvert. Elles sont en difficulté pour s'inscrire dans des projets d'insertion sociale et rencontrent des difficultés en lien avec la gestion de leur vie quotidienne à domicile.

- **La moyenne d'âge** des personnes accompagnées est de 49 ans.
- **Genre** : 17 hommes et 10 femmes.
- **Protection juridique des usagers** : 18 personnes bénéficient d'une mesure et 9 personnes n'ont aucune mesure de protection.

## LES BESOINS DES PERSONNES

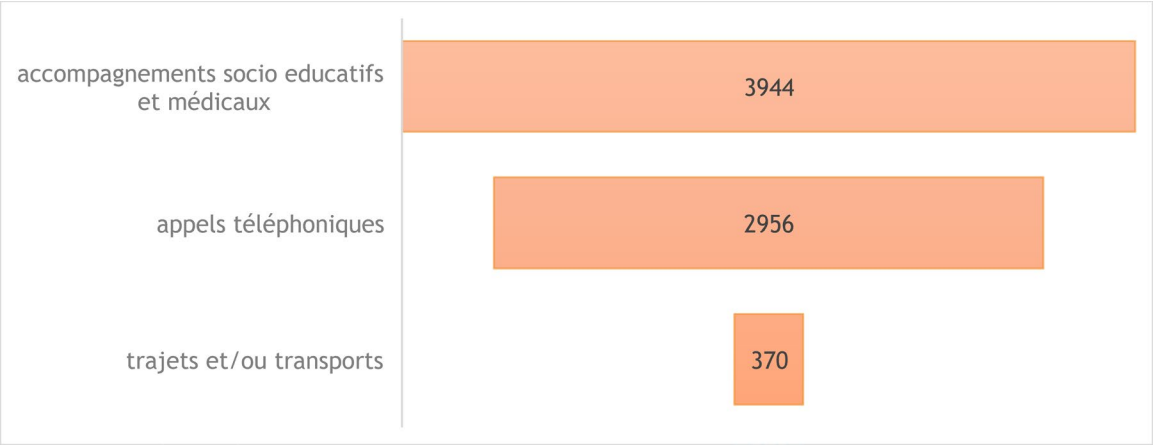

## Accompagnements médicaux :

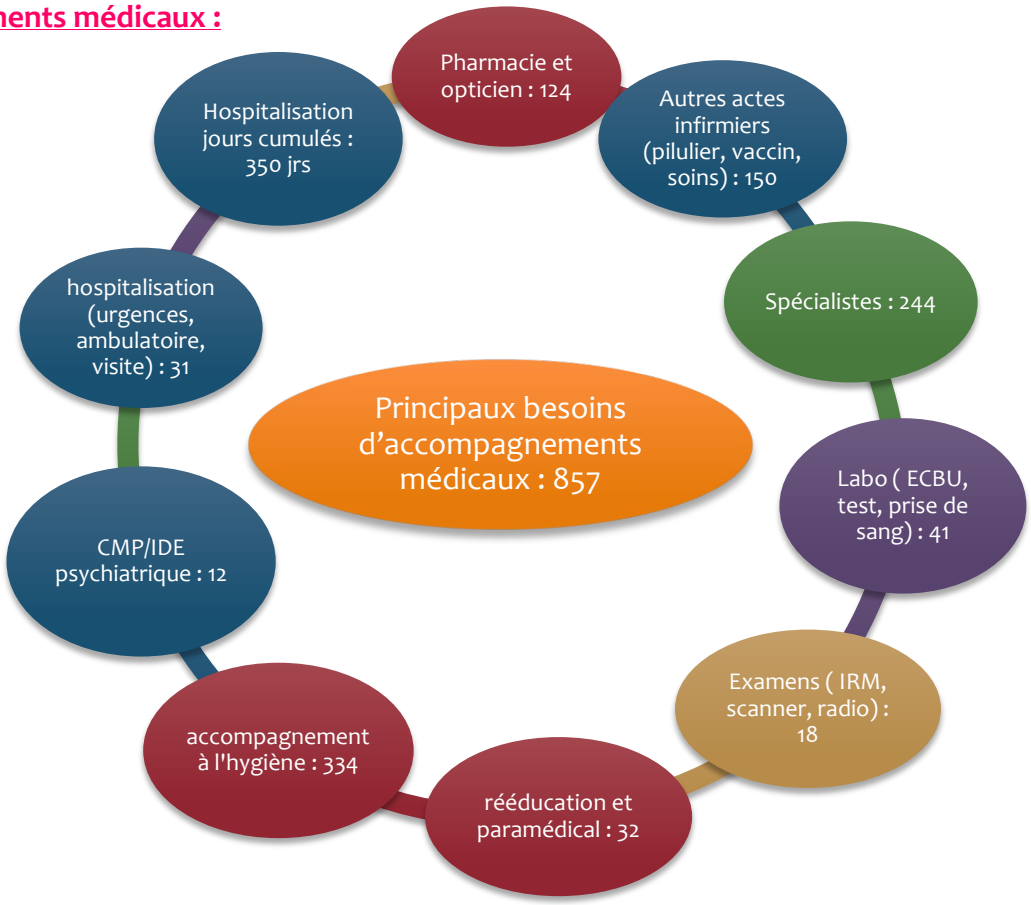


**Les principaux besoins d'accompagnements médicaux sont :**

- ✓ **Journées d'hospitalisation : 350 jours cumulés**
- ✓ **Accompagnements à l'hygiène : 334**
- ✓ **Piluliers : 150**
- ✓ **Pharmacie : 117**
- ✓ **RDV médicaux : 244 dont :**
  - Médecin traitant : 57
  - Odonto/dentiste : 33

**Concernant les hospitalisations** : le service du SAMSAH intervient fortement en amont afin de préparer celles-ci. Lors des séjours, l'équipe rend visite régulièrement aux personnes accompagnées. Un lien étroit est effectué avec les partenaires médicaux dans un souci de continuité de parcours de soin, ainsi que la mise en place des préconisations lors des sorties d'hospitalisation. Bien que les personnes ne soient pas à domicile, ce sont au contraire des périodes très sensibles, demandant une vigilance, une attention et des liens accrus par l'équipe paramédicale du service.

## Ateliers thérapeutiques :

- L'infirmière du service a organisé 2 activités par le jeu, concernant les soins (des récits et des vies) : permettant un espace de paroles. Cette activité a concerné 8 personnes accompagnées.
- Suite à une formation dite « Soin toucher relationnel » qui consiste à un bien-être et un lâcher prise pour les personnes qui en bénéficient, l'infirmière a proposé ce soin à 4 personnes accompagnées.

## Activités de soins

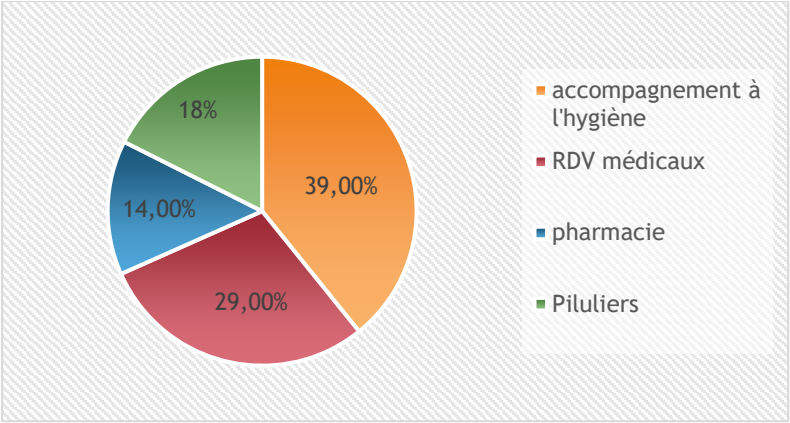


## L'accompagnement psychologique

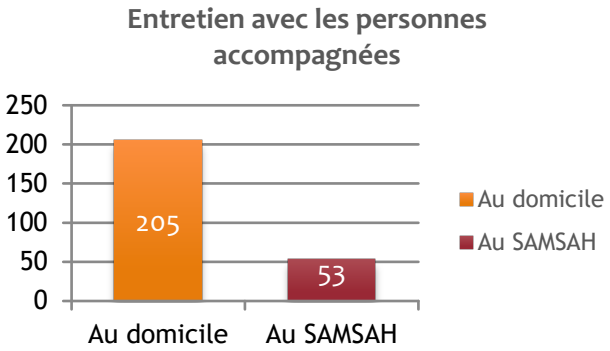


- 258 entretiens avec les personnes accompagnées.
- 30 RDV n'ont pu avoir lieu pour cause d'annulation.
- A ces données s'ajoutent de nombreux entretiens téléphoniques (lors d'urgences, d'échanges avec les partenaires, etc.... ).
- Sur l'ensemble des entretiens 2 personnes avaient pour visée le soutien à la parentalité et incluaient des proches des personnes accompagnées (dans le cadre d'une prise en compte des dynamiques familiales).
- Participation et proposition à des activités à dimension culturelle (semaine d'information en santé mentale, atelier d'écriture, accompagnement musical, le spoken words improvisation de lectures de texte en musique).

## *Les temps collectifs*

Ces temps sont accessibles à toutes les personnes accompagnées du SAMSAH. Ils ont pour objectifs de:

- Dynamiser et rendre acteur la personne accompagnée dans sa participation à la vie sociale
- Soutenir par un appui technique (recherches informatiques, documentation ...)
- Utiliser la dynamique de groupe pour motiver les personnes accompagnées
- Favoriser l'entraide et la pair aidance
- Se confronter à la réalité de la préparation d'une sortie ou d'un projet de loisirs.

## Le suivi éducatif et socio-culturel

## Le suivi social et administratif :

Accompagnements et suivis effectués par la conseillère en économie sociale et familiale :

| THEMATIQUES | Partenaires | Démarches réalisées |
|---|---|---|
| **Handicap** | MDA, cap emploi, via trajectoire etc.. | Bilan, évaluation, synthèse, dossier MDPH, demande orientation, visite établissements, dossier aides sociales, etc… |
| **Mesure de protection** | Curateur, tuteur, sauvegarde de justice, MJAGBF | Synthèses, démarches administratives, etc |
| **Santé** | CPAM, MSA, mutuelle, CHIC | Adhésion, CSS, ouverture de droits |
| **Logement** | CAF, OPH, Logement social, CCAS, etc… | Allocation logement, FSL, demande APL, réclamations, montage demande logement social, courriers, résiliation abonnement, etc |

| | | |
|---|---|---|
| **Famille** | CAF, ASE, SESSAD, CHIC | Demandes allocations, réunion étude de situation, etc |
| **Finances** | Impôts, outils budgétaires, courtiers, banque | Déclaration de revenus, accompagnement au budget mensuel, ouverture de compte, gestion des comptes, etc.. |
| **Aides financières** | Epicerie sociale, CPAM, pain de vie, associations, etc.. | Aides exceptionnelles de prise en charge, épicerie solidaire, aides pour les factures, etc. |
| **Etat civil** | Mairie | Carte d'identité, permis de conduire, extrait acte de naissance, etc. |
| **Nombre d'accompagnements et RDV : 257** | | |

## 2- *La participation des personnes*

**Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :**

**16 réunions d'élaboration des PAP** ont été organisées et 13 PAP ont été co-construits.
Il ressort de ces projets que les besoins d'accompagnement suivant :

- Besoin de coordination du parcours de soin ;
- Accompagnement aux RDV médicaux ;
- Accompagnement et soutien administratif ;
- Accompagnement et développement du lien social ;
- Accompagnement à l'utilisation des infrastructures de la ville ;
- Accompagnement à la recherche d'une formation et à la recherche ou reprise d'un emploi ;
- Soutien dans le maintien du logement ;
- Soutien à la parentalité 4 personnes accompagnées ;
- Soutien aux aidants (5 personnes concernées) ;
- Soutien psychologique …

Une évaluation du projet de l'année écoulée est réalisée lors de la nouvelle préparation au projet.
L'expression de la personne accompagnée est recueillie tout au long de l'année et notifiée sur notre logiciel « Océalia » sous forme de transmission. Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront relevés, au plus près de la préparation de projet.

**Le groupe d'expression :**

Le SAMSAH « La Planésié » organise un groupe d'expression conjoint avec le service du SAVS « Les Cyclades ».
3 personnes ont été désignées afin de représenter les usagers du SAMSAH.
L'expression des personnes accueillies au sein du SAMSAH est recherchée par le biais d'une démarche participative : questionnaire, groupe de préparation, etc.

Nous avons réalisé 3 réunions groupe d'expression avec la participation des élus du SAMSAH.
6 groupes de préparation ont été réalisés, afin de recueillir la parole des personnes accompagnées.

Les sujets abordés sont divers : les projets d'animations du service, des souhaits d'ateliers et d'activités, les modalités de fonctionnement du service….

## L'autodétermination :

Un groupe de travail autour du principe « d'autodétermination » né au sein du Foyer de Vie La Planésié a œuvré activement, avec pour objectif d'entraîner un changement de culture au niveau institutionnel et associatif, en proposant des ouvertures nouvelles d'implication des usagers à différents niveaux d'engagement.

Des formations « auto-détermination » ont été réalisées au sein de divers établissements avec la participation des professionnels et des personnes accompagnées (ESAT, SAMSAH, SAVS, etc). Ces personnes ont pu témoigner de leur expérience et aider les professionnels à visualiser les principes d'autodétermination au travers de leur accompagnement.

## Le groupe « des aidants » :

Afin de soutenir les proches aidants des personnes accompagnées, un groupe « des aidants » a été créé depuis quelques années. Celui-ci est transversal avec des partenaires de proximité.
Ce groupe de parole offre aux aidants un lieu de partage, de soutien et d'écoute, leur permettant d'identifier des difficultés similaires et des besoins identiques, pouvant s'exprimer dans un lieu de confiance.
Les professionnels garantissent la dynamique de groupe, le respect de la parole de chacun et une écoute compréhensive.
Ce groupe est animé par une éducatrice du service et le psychologue du service, en co-animation.

Les thématiques abordées cette année ont été les suivantes :

- Rapport avec le voisinage ;
- Informations concernant la RQTH, le fonctionnement de la MDA, etc ;
- Les organismes effectuant de l'accompagnement vers l'emploi : dispositif Delta, cap emploi, etc ;
- L'Autisme ;
- Informations sur les HDJ/CMP ;
- Questionnement sur les mesures de protection ;
- Comment les activités sportives et socio-culturelles peuvent-elles être un levier pour rompre de l'isolement ;
- Les stratégies pour « décaler/ mettre à distance » les moments difficiles ;
- La période COVID et ses effets pour les personnes accompagnées ;
- Etc.

En 2023 :

- 5 proches aidants participent à ce groupe.
- Co-animation de 8 réunions du groupe « des aidants » sur l'année.
- 10 RDV ont eu lieu avec un proche aidant en individuel.
- 2 entretiens ont été réalisés avec des proches afin de les accueillir au sein de ce groupe.

**Les Semaines d'Informations en Santé Mentale (SISM) :**

Depuis 2 ans le service du SAMSAH participe au SISM départementale, en collaboration avec le SAVS « les Cyclades », SAVS « le Lien », le SAVS « Les lices » et le GEM « les ailes ».

A l'occasion de ces deux semaines, les actions mises en œuvre ont pour objectif de :

- ✓ PROMOUVOIR une vision globale de la santé mentale ;
- ✓ INFORMER sur la santé mentale, les troubles psychiques, etc ;
- ✓ DESTIGMATISER les troubles psychiques ;
- ✓ FAVORISER le développement des ressources pour prendre soin de sa santé mentale ;
- ✓ FEDERER les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale ;
- ✓ FAIRE CONNAITRE les lieux, les moyens, les personnes pouvant apporter un soutien.

Sous la thématique 2023 : « A tout âge de la vie, la santé mentale est un droit ».

Dans le cadre de ces actions, ont été mis en place 10 ateliers avec l'ensemble des bénéficiaires des structures partenaires tels que : atelier écriture, atelier création, atelier cuisine, etc.
Les œuvres réalisées ont fait l'objet d'un vernissage aux « Ateliers » de Castres afin de clôturer les 2 semaines de SISM ouvert à tous les habitants castrais et des environs.
Une collaboration entre les personnes accompagnées du service et un groupe de jeunes de l'IME et du SESSAD de Lostanges a donné lieu à la création d'œuvres qui ont également été exposées « Aux ateliers ».
Un Concert gratuit a été organisé, soutenu par l'association « La lune derrière les granges » à la salle de concert Lo Bolégason. Concert ouvert à tous les citoyens castrais et des environs.

## *3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations*

- **Une réunion générale** avec l'équipe du SAMSAH et la Direction.
- **Activités menées au sein du SAMSAH** : un pique-nique à la chapelle du Baylou à Dourgne, une sortie pétanque, une sortie à Aquaval, une sortie à Calicéo, des jeux de société, 2 ateliers créatifs, atelier cuisine au SAVS, etc.
- **Participation des personnes accompagnées au ciné goûter :** organisé par le cinéma le rond-point à Labruguière. Chaque séance de cinéma a concerné 3 personnes accompagnées, soit 3 séances dans l'année.
- **Clôture du Projet VOILE :** projet issu à l'occasion des 50 ans de l'association, en partenariat avec un navigateur Jean-Louis Migneau. Un séjour de 3 jours avait été organisé en 2022 avec diverses activités et une sortie en voilier. Afin de clôturer ce projet une rencontre avec le navigateur a eu lieu en janvier 2023.
- En fin d'année **repas avec le GEM Les Ailes, le SAVS Le Lien (ASEI), le SAVS Les Lices (Fédération des APAJH), le SAVS Les Cyclades et notre service** au sein des locaux de notre association, regroupant l'ensemble des bénéficiaires de nos structures (repas traiteur et après-midi dansante).

- **Participation au projet DEFINIIUM du centre de formation INKIPIT** : visant à créer de nouveaux supports méthodologiques pour les promotions d'éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, tels qu'un serious game sur la thématique : santé mentale et situation de handicap psychique.
- **Théâtre forum ALMA81 :** à visée des proches aidants. Cette troupe de théâtre regroupe des personnes accompagnées qui mettent en scène leur expérience. Le principe étant de susciter auprès des aidants, un échange entre aidants et personnes aidées. 3 représentations ont eu lieu. Une personne accompagnée du SAMSAH a participé à ces représentations et à l'élaboration de l'écriture des scènes.
- **Week-end FESTIV'HAND** : participation à l'édition 2023 pour 11 personnes accompagnées (dont 3 personnes uniquement sur une journée). Ce festival qui a lieu à St Antonin Noble Val a pour objectif à ce que tous les participants découvrent, ressentent, à travers la danse, la musique, le théâtre et bien d'autres activités, ce que la différence peut avoir de créatif. Cet événement est organisé par le CMCAS de Toulouse.
- **Participation aux assises du handicap et du soin 2023 :** depuis 2014, le CHIC Castres-Mazamet s'implique dans une démarche visant à optimiser les conditions d'accueil et d'accès aux soins des personnes en situation de handicap. A l'occasion des assises se réunissent les partenaires locaux sur cette thématique.
- **Création d'un groupe « d'orientation » :** mis en place pour accompagner les transitions liées aux fins d'accompagnements du SAMSAH, vers des établissements pour personnes vieillissantes. Ce groupe est co-animé par une aide-soignante et le psychologue du service. 3 réunions ont eu lieu en 2023 et 2 visites d'établissements, PHV et maison de retraite, ont été organisées afin d'échanger entre personnes accompagnées et personnes admises en PHV et maison de retraite.

## *4- Développement durable*

Le service du SAMSAH procède :

- Au tri sélectif des déchets et sensibilise les personnes accompagnées au sein de leur domicile.
- Veille à la consommation d'énergie au sein du service.
- Conseil et sensibilisation à l'utilisation des électroménagers pendant les heures creuses pour les personnes accompagnées, ainsi qu'une veille du service quant à la vétusté de leurs équipements.
- Mise en place au sein des locaux d'ampoules basse consommation.

## *5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations*

- **Diverses rencontres avec les partenaires sur l'année** : PCPE, SESSAD, Cap Emploi, Protection de l'enfance, OPH, la MDA, école d'infirmière IFSI, centre de formation La rouatière, ALMA 81, Parcours ado, etc.
- **Mise en place d'un projet de prévention des conduites addictives pour le renforcement des compétences psychosociales avec addiction France.** Organisation de 2 ateliers de

sensibilisation pour les professionnels afin de mieux comprendre les conduites addictives et comment accompagner les personnes. Participation de 4 personnes accompagnées à des ateliers d'échanges.

- **Participation des professionnels du service au petit déj organisé par PARCOURS ADO,** permettant de rencontrer et comprendre diverses organisations et partenaires tels que : Mission locale, la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), addiction France, Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), etc.
- **12 synthèses avec les partenaires** concernant 9 personnes accompagnées (le Département, Mandataires, le CMP, etc).
- **Participation au webinaire organisé par le CHU d'Albi sur le parcours dédié pour les personnes en situation de handicap.**
- **Rencontre avec le service d'évaluation de la MDA dans le cadre des préconisations d'orientation.**
- **Participation aux commissions de suivi au sein de la Résidence Foch.**
- **Participation et organisation de la Semaine d'Information Santé Mentale 2023 (SISM)** en collaboration avec les SAVS castrais et le GEM « Les Ailes ». **Rencontres** avec les structures ESMS de Castres afin de développer, collaborer et mailler avec les partenaires.
- **Participation aux universités de coordination en santé et aux soins** pour 2 professionnelles du service sur 3 jours. Universités regroupant tous les acteurs du soin au niveau régional (DAC et CPTS).

## *6- La démarche qualité*

**Au sein de l'établissement :**

- ✓ Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole…) ;
- ✓ Destruction des archives des établissements ;
- ✓ Réorganisation des archives ;
- ✓ Déploiement du DUI ;
- ✓ Evaluation externe du SAMSAH.

**Axes 2023 réalisés :**

- Réalisation d'une plaquette d'information SAMSAH ;
- Mise à jour et suivi du guide de fonctionnement ;
- Suivi du plan d'action continu.

**Axes 2024 :**

Continuité de l'amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :

Mise à jour du protocole de sortie ;
Former les professionnels à la systémie familiale (soutien à la parentalité) ;
Former un professionnel au FALC ;
Formation des professionnels au logiciel IMAGO : DUI ;
Mise à jour projet de service et le règlement de fonctionnement.

# *7- Le développement des compétences, La formation professionnelle*

En 2023, ce sont 36 journées de formation qui ont été suivies par les professionnels du service du SAMSAH. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds mutualisés obtenus auprès de l'OPCO santé. Au total les professionnels ont pu participer à des actions de formation :

- Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence ;
- Harmony RH ;
- 1er secours en santé mentale ;
- Le management par l'autodétermination ;
- Microsoft 365 ;
- Formation IMAGO Dossier usager informatisé ;
- Sensibilisation aux addictions avec Addiction France (convention partenariale) ;
- SST initiale et recyclage, etc …

| Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nom de la Formation | SAMSAH SAVS | Nombre de jours de formation | Nombre d'heures de formation | Total participants | TOTAL HEURES FORMATION |
| FORMATIONS INDIVIDUELLES | | | | | |
| Diplôme Universitaire Soin relationnel en santé mentale | 1 | 20 | 140 | 1 | 140 |
| FORMATIONS COLLECTIVES | | | | | |
| Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence | 2 | 2 | 14 | 2 | 28 |
| Manager l'autodétermination | 1 | 1 | 7 | 1 | 7 |
| FORMATIONS SECURITE | | | | | |
| Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel | 9 | 0,5 | 3,5 | 9 | 31,5 |
| SST initiale 22 et 23/06/2023 | 1 | 2 | 14 | 1 | 14 |
| Recyclage SST 14/02/2023 | 1 | 1 | 7 | 1 | 7 |
| Recyclage SST 17/10/2023 | 1 | 1 | 7 | 1 | 7 |
| Recyclage SST 21/11/2023 | 1 | 1 | 7 | 1 | 7 |
| TOTAL | 17 | 28,5 | 199,5 | 17 | 241,5 |

- Participation de 2 professionnelles à une formation, organisée par un partenaire, concernant le développement des habiletés sociales pour les personnes TSA.
- Une professionnelle monitrice-éducatrice a effectué une immersion d'une semaine, au sein de deux unités de l'IME de Lostanges à sa demande.
- Immersion de l'infirmière du service au sein du service de gynécologie du CHIC de Castres sur 1 journée.

**Au 01/02/2023, a eu lieu une réorganisation associative qui a eu pour conséquence le changement de périmètre des Directeurs adjoints et à la prise de fonction d'une cheffe de service.**

**<u>Dans le cadre de la mobilité interne au niveau du pôle Habitat et Vie Sociale :</u>**

<u>Départs</u> :

- Une aide-soignante en août 2023.

<u>Recrutement :</u>

- Une aide-soignante en décembre 2023.

<u>Stagiaires</u> **:**

- Deux stagiaires infirmier de 2ème année.
- Deux stagiaires moniteur-éducateur de 1ère année.
- Deux stagiaires conseillère en économie sociale et familiale ;
- Un aide-soignant.

# 8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

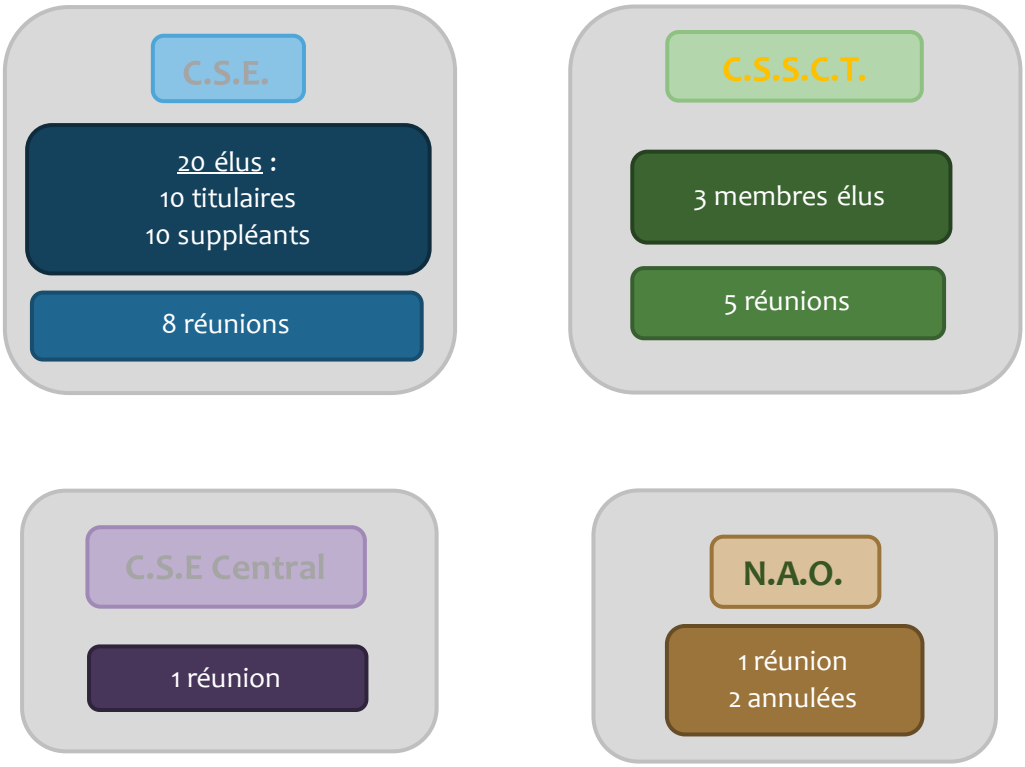


# 9- Les finances

1. **L'ACTIVITE :**

L'activité réalisée 2023 est de 7.097 journées (5.720 journées prévues) soit +1.377 journées.

2. **LES CHARGES :**

a. **Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante**

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Groupe 1 afférent à l'exploitation courante** | 44.892,82 | 47.343,00 | 45.635,05 | -1.707,95 |

On note ainsi un écart global de -1.707,95€ entre le CA et le budget Exécutoire 2023 soit -3.6%.

Au niveau de la section hébergement : économie de -81.43€.

- Les dépassements et les économies se compensent.
- Le groupe I est équilibré.

Au niveau de la section soin : économie de -1.626,52€.

- Les prestations à caractère médical (-2.161,00€), il s'agit de prestations d'infirmiers prises en charge par l'établissement.
- Les dépassements sont de 588.68€.

La section Soin est en économie globale de 1.707,95€.

### b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.
La valeur du point appliquée est fixée à 3.93 € pour l'année 2023.

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Groupe 2 afférent au Personnel** | 318.411,41 | 423.481,00 | 413.695,20 | -9.785,88 |

On observe un écart global de -9.785,88€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2023.
La section soin est en économie de -7.986,41€ et la section Hébergement économie de -1.799,47€.

Au niveau de la section hébergement :
Le groupe est en globalement équilibré. L'économie réalisée sur le groupe est essentiellement au non-recours à l'intérim (-1.000€) et aux autres charges de personnels pour des formations non faites (-2.057,47€). Le dépassement sur les rémunérations et charges est de 1.294,40€.

Au niveau de la section soin, nous constatons une économie de 7.986,41€€ liée à l'absence de recours à l'intérim (-16.076€).
Les salaires et charges de la section représentent 12.089,59€.
Les autres économies réalisées au niveau des honoraires et des autres charges de personnels sont de -4.000€.

### c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Groupe 3 afférent à la structure** | 80.216,68 | 60.933,00 | 75.572,50 | +14.639,50 |

On note un dépassement de +14.639,50€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2023.

La section soin est en dépassement de +10.171,56€€ ainsi que la section Hébergement de +4.467,94€.

Au niveau de la section hébergement : dépassement de 4.467.94€.
- L'essentiel du dépassement porte sur les quotes-parts faites en commun : +5.551,21€
    - Frais de siège : 24.325,26€ soit +2.090,80€ calculée sur la classe 6 brute N-1.

    - Autres quotes-parts : 3.522,95€ correspondant à la ventilation des heures des élus du CSE Unique sur l'ensemble des établissements en fonction de ETP des établissements.
- Les charges exceptionnelles correspondent au contrôle URSSAF pour 397,05€ qui sont compensées par une reprise de provision en produits pour le même montant.
- L'économie sur les dotations aux amortissements (-1.931,56€) est compensée par une dotation aux provisions pour renouvellement des immobilisations (+2.000,00€).

Au niveau de la section soin : dépassement de 10.171,56€.
Il est lié aux Provisions Indemnités de fin de carrière sur la section soin pour 9.651,78€. Cette dotation est intégralement compensée par un transfert de charges (en produit – Groupe III).

### 3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Les investissements de l'exercice sont de 13.351,38€ :

- Evaluation externe : 10.080,00€ ;
- Informatique : 3.271,38€ (renouvellement du matériel pour le passage au DUI).

### 4. LES PRODUITS :

#### a. Les Produits de la tarification

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Montant des Produits de la tarification (73)** | 398.559,73 | 513.006,25 | 529.435,40 | +16.429,15 |

L'écart de +16.429,15€ s'explique par l'activité de +1.377 (hébergement).

Au niveau de la section hébergement, 217.833,15€ reçus au titre de l'accompagnement soit +16.429,15€ par rapport au budget alloué.

Au niveau de la section soin, la dotation de l'exercice a été perçue en totalité soit 311.602,25€.

#### b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Autres produits relatifs à l'exploitation** | 2.950,64 | 17.735,58 | 1.203,06 | -16.532,52 |

L'écart de 16.532,52€ est lié aux autres produits de la section hébergement (-15.907,24€).

Au niveau de la section hébergement, déficit de 15.907,24€.

Au niveau de la section soin, déficit de -625,28€ lié aux IJSS.

### c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

| | CA 2022 | Budget Exécutoire 2023 | CA 2023 | Écart BP Alloué/CA |
|---|---|---|---|---|
| **Autres produits relatifs à l'exploitation** | 24.019,46 | 1.015,25 | 11.064,08 | +10.048,83 |

L'écart de +10.048,83€ ne concerne que la section Soin.
Il est lié à une reprise de CNR 1.015,25 et aux reprises de provisions (397,05€) ainsi qu'aux transferts de charges qui compensent les provisions Indemnités de fin de carrière et les charges exceptionnelles.

La section hébergement est nulle pour ce groupe.

## 5. LA SYNTHESE DU RESULTAT :

### a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de +6.799.79€.

| **Résultats** | **A.R.S.** | **CD 81** | **Global** |
|---|---|---|---|
| | +8.864,92 | -2.065,13 | +6.799,79 |

### b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

| | **A.R.S.** | **CD 81** | **Global proposé par l'établissement** |
|---|---|---|---|
| Résultat comptable 2023 | **+8.864,92** | **-2.065,13** | **+6.799,79** |
| + Reprise du déficit/Excédent | | | |
| + Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement | | | |
| + Réintégration de la variation de provision pour congés à payer | -1.780,94 | 5.385,77 | +3.604,83 |
| + Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP | | | |
| + Reprise sur Provisions Rejetées | , | | |
| + Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP | | | |
| **Résultat administratif corrigé** | **-3.846,07** | **+14.250,69** | **10.404,62** |

### c. Proposition d'affectation du résultat

| | |
|---|---|
| **Résultat administratif corrigé .....** | **+10.404,62€** |

Il est proposé d'affecter ce résultat aux comptes :

- 106856 : Réserve de compensation : **+10.404,62€**.

## *10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023*

- Le Pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors de Mirandol, le FDV La Planésié, le FH Les Cyclades, le SAVS Les Cyclades et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est prévue en 2024.
- Augmentation du temps de psychologue en 21h/semaine à compter du 01/01/2024.
- En lien avec le CPOM 2023-2027 : extension de places du SAMSAH pour les années à venir.
- Réponse à un AMI : une demande d'extension de 10 places SAMSAH TSA portant à une capacité totale d'accueil à 30 personnes.
- Mise en place d'une formation complémentaire sur l'autisme pour les professionnels du service.
- Mise en place d'une formation soutien à la fonction parentale à visée des professionnels.
- Ecriture du projet de service du SAMSAH et la mise à jour du livret d'accueil.
- Mise en place d'un projet de promotion de la santé conjointement proposé par l'ARS et l'IREPS concernant la vie affective relationnelle et sexuelle (VARS).

## *11- Les annexes*

⇨ Plan d'amélioration continue de la qualité.
⇨ Comptes administratifs.

→ *ENTREPRISE APPRENANTE*

→ *ECOUTE – ECHANGE – CONFIANCE - COHESION*

→ *REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS*

→ *COOPERATION*

→*DEVELOPPEMENT PARTENARIATS*

→ *FORMATION PROFESSIONNELLE*

→ *ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE*

→ *INCLUSION SOCIALE*

→ *HABITAT CHOISI*